Le 20 novembre ont eu lieu les élections des conseils centraux de l'UM.

Le Comité Technique (CT), l'une des instances de l'UM, intimement lié au CA, reste à élire le jeudi 6 décembre, en même temps que les élections professionnelles.

Avant chaque CA, un comité technique de l'UM se réunit, au cours duquel nous défendons nos convictions sur les textes proposés par la direction de l'UM concernant les personnels, BIATSS comme enseignants-chercheurs, chercheurs et enseignants, leurs conditions de travail, leurs rémunérations. Le CT émet des avis consultatifs sur chacun de ces textes.

Nos élus FSU en CT vous ont régulièrement tenus informés des points les plus importants abordés en CT puis CA, et des positions défendues, dans nos « Lettres FSU du CT UM » puis via notre liste de diffusion syndicale. Ce travail de liaison se poursuivra lors du prochain mandat, pour vous défendre, vous informer, et vous aider individuellement si nécessaire.

En votant FSU au CT de l'UM le 6 décembre, enseignants-chercheurs, BIATSS, chercheurs, élisez des représentants qui défendront vos droits et statuts au sein d'une UM en perpétuelle mutation, en liaison étroite avec tous nos élus FSU au Conseil d'Administration et au Conseil Académique.

En particulier, le Snesup-FSU joue un rôle de premier plan dans la défense des personnels enseignants-chercheurs et enseignants au sein de notre université.

En votant FSU au CTU et au CTMESR le 6 décembre, élisez aussi des représentants combattifs dans les instances représentatives nationales.

Pour information, le vote est à l'urne (vérifiez votre bureau de vote), sans procuration possible, de 9h à 17h le jeudi 6décembre. En cas d'absence ou de déplacement, il était possible jusqu'au 14 novembre de demander un vote par correspondance.